

L'effet produit fut considérable non seulement par la netteté des paroles qui constatent les conditions déplorable où vit la Macédoine et l'importance qu'y attache le Cabinet britannique, mais aussi par la constatation que ce sont « les grandes puissances » à qui il appartient d'y porter remède. Ainsi l'évolution est accomplie : au lieu des deux « puissances de l'entente », l'Autriche et la Russie, c'est désormais le concert européen tout entier qui va assumer l'œuvre des réformes ; « le mandat spécial confié aux deux puissances prend fin », constate elle-même la note russe du 24 mars ; la Grande-Bretagne manifeste sa résolution de prendre les initiatives nécessaires pour aboutir à une solution ; elle jouera, pour ainsi dire, un rôle d'avant-garde ; au besoin même elle saura agir seule. Quelques jours après le discours du trône, le 3 mars, sir Edouard Grey proposait à toutes les chancelleries un programme comportant quatre points :

1<sup>o</sup> Administration des trois provinces macédoniennes par un gouverneur général qui serait sujet ottoman, de confession chrétienne ou musulmane, et ne serait exposé à un rappel qu'avec l'assentiment des puissances ;

2<sup>o</sup> Pour satisfaire l'amour-propre du Sultan, les agents civils, les membres de la Commission financière et les assistants du général commandant la gendarmerie pourraient également entrer au service de la Turquie ;

3<sup>o</sup> La gendarmerie serait augmentée et employée à la place des troupes ottomanes contre les bandes révolutionnaires. La solde serait payée au moyen des fonds qui jusqu'ici ont été affectés aux troupes turques ;

4<sup>o</sup> Si on réduisait le nombre des soldats ottomans, les puissances garantiraient l'intégrité et la sécurité extérieure des domaines du Sultan.

En soumettant aux grandes puissances un tel programme, le cabinet libéral anglais ne s'est certaine-